

COMMENT ME DÉBARRASSER DE MES OBJETS ?

1

✓ Avant de partir à la déchetterie je **vérifie la liste des objets acceptés**, je **sépare les déchets par type** pour faciliter le tri et je m'assure d'avoir **la vignette d'accès**.

2

👷 En arrivant, je **respecte les consignes de tri et de sécurité** données par l'agent.

3

🧹 Je trie mes déchets et je laisse le site propre;

ANNEMASSE AGGLO VOUS ACCOMPAGNE DANS LA GESTION DE VOS DÉCHETS



COMPOSTEURS GRATUITS



Composteurs de jardin, lombricomposteurs, sites de compostage partagé



COMMANDE DE BACS



Formulaire de commande en ligne sur le site internet



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

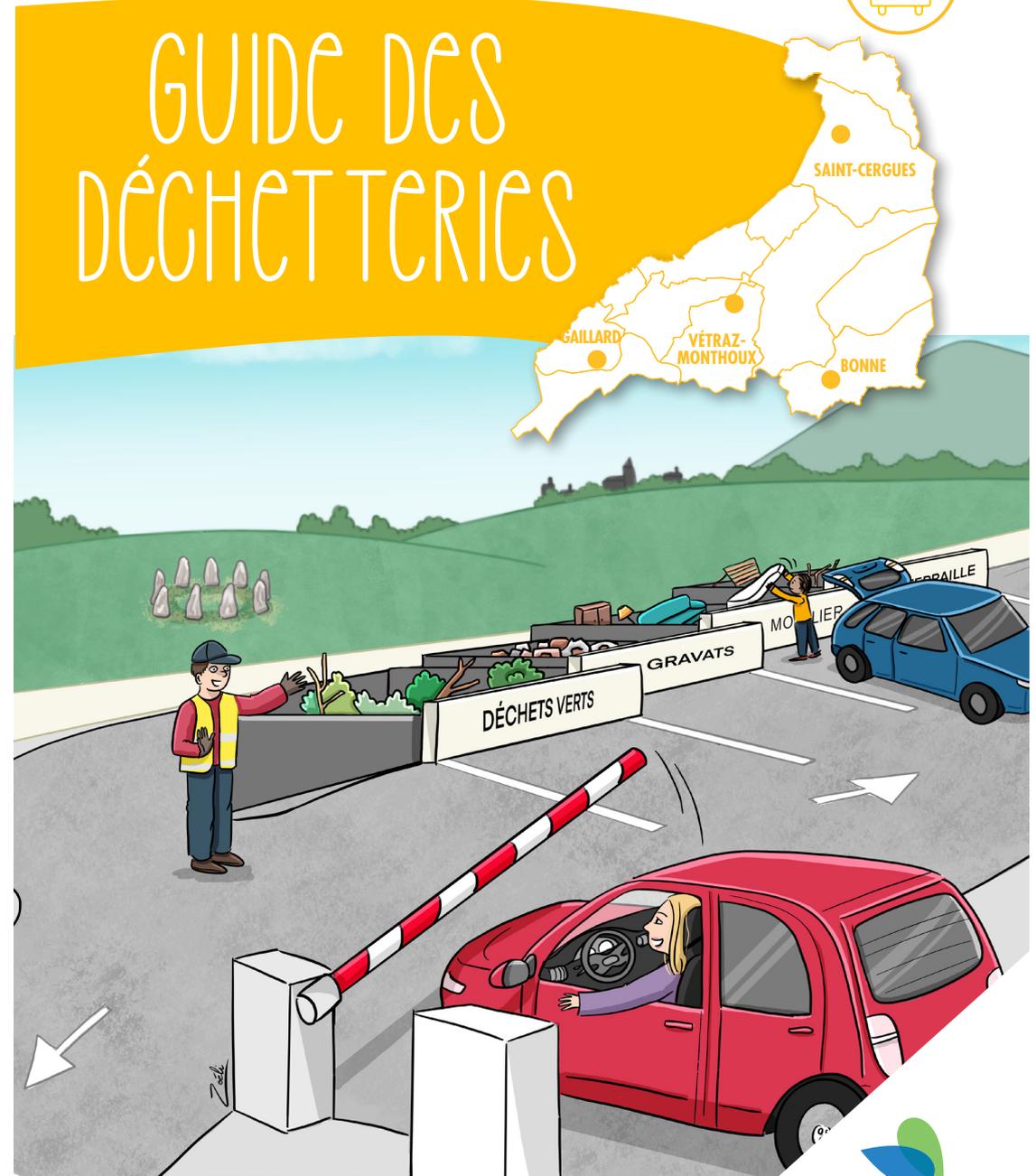
Contact :

04 50 87 88 88
infotri@annemasse-agglo.fr
www.annemasse-agglo.fr



Conception graphique : Annemasse Agglo - Juin 2024. Crédit photo : © Chlorophylle. Illustration : © Zoeli. Ne pas jeter sur la voie publique.

GUIDE DES DÉCHETTERIES



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

MODALITÉS D'ACCÈS

Les 4 déchetteries sont **réservées aux habitants** d'Annemasse Agglo.

Elles sont accessibles **aux véhicules inscrits sur www.annemasse-agglo.fr**.

Seule la déchetterie de Vétraz-Monthoux est accessible aux professionnels du territoire.

Pour des questions de sécurité, **il est strictement interdit de récupérer** des objets dans les bennes

Le règlement intérieur est disponible sur www.annemasse-agglo.fr ou dans les déchetteries du territoire. En entrant sur l'un des sites, l'utilisateur s'engage à le respecter.

HORAIRES

BONNE Route de la Ripaille	Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h* fermée le jeudi <i>*L'entrée n'est plus possible 10 minutes avant la fermeture.</i>
GAILLARD Rue du Transval	Du lundi au samedi de 8h à 18h* <i>*L'entrée n'est plus possible 10 minutes avant la fermeture.</i>
SAINT-CERGUES Route de la Vy de l'eau	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h* fermée le mardi <i>*L'entrée n'est plus possible 10 minutes avant la fermeture.</i>
VÉTRAZ-MONTHOUX « Les Grands Bois » rue Germain Sommeiller	Du lundi au samedi de 8h à 18h30* Pour les professionnels : du lundi au vendredi de 8h à 18h30* <i>*L'entrée n'est plus possible 10 minutes avant la fermeture.</i>

Les déchetteries sont **fermées les dimanches et jours fériés**

En cas **d'apport conséquent avant la fermeture du site**, le gardien **pourra refuser l'accès** à tout usager, afin d'effectuer la fermeture à l'heure indiquée.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Dépôt autorisé pour les particuliers et les pros
- Dépôt autorisé seulement pour les particuliers

	Bonne	Gaillard	Saint-Cergues	Vétraz-Monthoux
Déchets verts (<i>coupe de haies, tonte de pelouse, etc.</i>)	●	●	●	●
Cartons (<i>pliés</i>)	●	●	●	●
Vélos, meubles (<i>chaise, meuble de cuisine, etc.</i>)	●	●	●	●
Ferraille (<i>tuyauterie, objet en fonte, etc.</i>)	●	●	●	●
Gravats (<i>brique, vaisselle, céramique...</i>)	●	●	●	●
Déchets industriels banals (DIB) (<i>laine de Roche, Siporex, etc.</i>)				●
Laine de verre		●		●
Placoplâtre, bois	●	●	●	●
Terre, verre plat				●
Fenêtres		●		●
Pneumatiques (sans jantes) (<i>4 pneus maximum par dépôt</i>)	●	●		●
Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) (<i>four, téléviseur, réfrigérateur, etc.</i>)	●	●	●	●*
Huiles (de moteur ou végétale) (<i>3 litres maximum par dépôt</i>)	●	●	●	●
Déchets dangereux (<i>détergent, peinture, etc.</i>) (<i>100 litres max</i>)	●	●	●	●
Capsules Nespresso en aluminium, cartouches d'imprimante vides, piles, lunettes, tubes et lampes néon	●	●	●	●
Emballages et papiers (<i>bouteilles et bocaux en verre, papiers, cartons d'emballages, bouteilles en plastique, emballages en métal, etc.</i>)	●	●		●

* Uniquement les petits appareils électriques et leurs câbles (cafetière, sèche-cheveux, appareil à raclette, ordinateur, téléphone, tablette...)

DÉCHETS REFUSÉS (liste non exhaustive)

- » Bouteilles ou cartouches de gaz
- » Explosifs, munitions ou fusées de détresse
- » Déchets amiantés ou fibrociments
- » Déchets de soins à risque infectieux (DASRI)
- » Pneus de couleurs, de poids lourds ou d'engins agricoles
- » Extincteurs
- » Médicaments
- » Cadavres d'animaux
- » Déchets radioactifs
- » Batteries de vélos